



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église,
Sainte-Hélène-de-Chester, QC, G0P 1H0
Téléphone : 819-382-2650
permis@sainte-helene-de-chester.ca

Demande de permis de construction **PISCINE**

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE

Adresse complète :

Numéro de lot :

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

Courriel :

Propriétaire même que le requérant.

Si non, fournir : Procuration ou Acte notarié
En plus des coordonnées du propriétaire

EXÉCUTANT DES TRAVAUX MÊME QUE LE REQUÉRANT

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Numéro de permis R.B.Q. :

ÉCHÉANCIER / COÛTS DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux :

Date prévue de la fin des travaux :

Coût total du projet :

TYPE DE PISCINE

Hors terre (paroi rigide installée de façon permanente)

Temporaire (paroi souple, gonflable ou non, installée de façon temporaire)

Creusée ou semi-creusée

Spa (bain à remous ou cuve thermale de plus de 2000 litres)

DOCUMENTS À FOURNIR

Votre demande de permis doit être accompagnée d'un **plan à l'échelle** qui illustre la piscine et démontre son implantation et, le cas échéant, les éléments prévus pour y limiter l'accès. Celui-ci doit indiquer :

- L'emplacement de la piscine ainsi que la distance par rapport aux lignes de terrain et des bâtiments existants;
- L'emplacement de la structure donnant accès à la piscine ainsi que la distance par rapport aux lignes de terrain et des bâtiments existants;
- L'emplacement des équipements et des accessoires (filtre, pompe et chauffe-eau) ainsi que la distance par rapport à la piscine;
- Dans le cas où la galerie est rattachée à la résidence. Si un mur fait partie de l'accès à la piscine et est pourvu d'une ouverture, identifier le dispositif mis en place pour protéger l'accès à la piscine.

INFORMATIONS SUR LA PISCINE

<input type="checkbox"/> Dimensions piscine hors terre		<input checked="" type="checkbox"/> Dimensions piscine creusée	
Diamètre :		Largeur :	
Hauteur :		Longueur :	
		Profondeur :	
Implantation (piscine et sa structure d'accès)			
Distance de la ligne latérale la plus près :		Distance de la ligne arrière :	
Distance de la ligne avant :		Distance du bâtiment principal :	
Distance d'un autre bâtiment accessoire :		Distance du puits :	
Distance de la fosse septique :		Distance du champ d'épuration :	

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE D'ACCÈS À LA PISCINE

- Échelle de sécurité Galerie détachée Galerie rattachée à la résidence Clôture

Caractéristique de l'enceinte		Type de mécanisme utilisé (porte d'accès)
Hauteur :		<input type="checkbox"/> La porte est munie de charnières à ressort permettant la fermeture automatique.
Distance entre les barreaux ou des mailles :		<input type="checkbox"/> La porte est munie de ressorts permettant la fermeture automatique.
Distance du sol :		<input type="checkbox"/> La porte est munie d'un loquet permettant le verrouillage automatique.
		<input type="checkbox"/> Autres dispositifs permettant la fermeture et le verrouillage automatique :

IMPORTANT : Prendre note que le système de sécurité passif peut être installé soit du côté intérieur de l'enceinte dans la partie supérieure de la porte, soit du côté extérieur de l'enceinte à une hauteur minimale de 1,5 mètre par rapport au sol.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Date

Signature du requérant